

Délivrance d'autorisations d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre

- une autorisation d'exploiter à M. Marc Mariéthoz pour le café du Soleil à Botyre.
- une autorisation d'exploiter à M. Robert Perris pour Le Shack à Anzère.

Adjudication des travaux pour l'école de Botyre et salle de gymnastique

Le CC attribue les travaux suivants :

- Sonorisation – installations électriques : Grichting & Valterio SA pour le montant de Fr. 22'174.95 TTC.
- Sonorisation – équipements : Planchamp Telecom SA pour le montant de Fr. 32'669.10 TTC.

Ces deux offres sont les plus avantageuses.

Chapelle de Signèse : aménagement de la place sise en aval

La société de la Chapelle de Signèse projette de remettre en état la place sise en aval de la Chapelle de Signèse.

Cet aménagement contribuera à la mise en valeur de notre région et de notre patrimoine.

Ainsi donc, le CC accepte le financement de l'acquisition d'une table et des bancs auprès du Triage forestier Lienne-Morge pour un montant maximum arrêté à Fr. 2'000.00.

Structure Naftaline : engagements de personnel

Place pour auxiliaires (215 %)

Le CC décide d'engager les personnes suivantes :

- Sonia Praz, domiciliée à Ayent.
- Marina Savioz, domiciliée à Ayent.
- Céline Bonvin, domiciliée à Ayent.

Place de professionnelles (140 %)

Le CC décide d'engager les personnes suivantes :

- Véronique Donnet, domiciliée à Conthey.
- Elodie Bonvin, domiciliée à Vétroz.

CSP de l'Adret : nomination du chef de détachement Grimisuat

Le CC prend connaissance de la démission de M. Gérald Mathys de son poste de remplaçant du commandant et chef de détachement de Grimisuat. Il reste cependant officier dans le corps.

Pour le remplacer, l'état-major du CSP de l'Adret propose de nommer M. Alain Balet comme chef de détachement de Grimisuat.

Le CC valide cette proposition.

Le poste de remplaçant du commandant sera discuté entre les trois chefs de détachement.

Séance du 15.01.2019

Conseil général : nouveaux membres

Mme Anne-Claude Luisier et M. Stéphane Nanchen ont présenté leur démission du Conseil général.

Conformément à l'article 211, alinéa 2, de la Loi sur les droits politiques du 13 mai 2004, un délai de 20 jours a été accordé au PS-Les Verts d'Ayent pour présenter des nouvelles candidatures.

Le PS-Les Verts d'Ayent propose de nommer :

- Monsieur Yann Huet, 03.07.1976, comme Conseiller général.
- Monsieur Mathieu Aymon, 01.01.1998, comme Conseiller général.

Le CC ratifie ces propositions. MM. Yann Huet et Mathieu Aymon sont ainsi élus tacitement au sein du Conseil général.

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Micheline Moos pour le Bar Peter-Pan (Anzère).